

Protocole sanitaire d'accueil Covid 19

Ecole Montaigne

Préambule

L'épidémie due au coronavirus Covid 19 nécessite d'adapter les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail des personnels aux consignes édictées par les autorités sanitaires et à des mesures de prévention complémentaires.

Il conviendra d'expliquer l'ensemble des gestes barrières et des nouvelles règles aux enfants ainsi que leur importance.

Conditions d'ouverture

Pour que l'école ouvre ses portes, il faut que les conditions suivantes soient remplies :

- Port du masque pour tous les personnels (ATSEM, AVS, enseignants, personnel d'entretien).
- Savon, gel hydro-alcoolique et papier à usage unique fournis en quantité suffisante
- Entretien quotidien des locaux, entretien et désinfection des points sensibles plusieurs fois par jour.
- Information des familles sur les règles de sécurité sanitaire et leur engagement à les respecter.

Ce protocole est tenu à la disposition de tous les parents d'élèves sur demande et est mis en ligne sur le blog de l'école : <http://ecoleelementairemontaigne.etab.ac-lille.fr/> .

Respect strict du protocole

Si les personnels en charge du fonctionnement de l'école constatent un manquement dans les mesures d'hygiène et de sécurité notamment énoncées dans ce protocole sanitaire, ils préviendront les autorités compétentes et fermeront l'établissement s'ils le jugent nécessaire.

1) Les 5 principes généraux du protocole sanitaire :

- ❖ L'application des gestes barrière
- ❖ Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- ❖ La formation, l'information et la communication

2) Les mesures d'hygiène

Les mesures habituelles d'hygiène doivent être renforcées afin de limiter la propagation du virus.

LES GESTES BARRIERES



Se laver les mains
très
régulièrement

Tousser ou
éternuer
dans son coude

Utiliser un
mouchoir à usage
unique

Se saluer sans
contact physique

LE LAVAGE DES MAINS A L'ECOLE : pendant 30 SECONDES

Cf: Annexe 4

- ✓ A l'arrivée, aux accueils, le matin et l'après-midi
- ✓ Avant de rentrer en classe
- ✓ Avant et après les récréations ;
- ✓ Avant et après chaque repas ;
- ✓ Après être allé aux toilettes ;

L'équipe et les agents techniques veilleront à la disponibilité de :

- ✓ Mouchoirs à usage unique
- ✓ Poubelles munies de sacs, avec couvercle et avec une pédale
- ✓ Savon liquide dans les sanitaires
- ✓ Serviettes en papier à usage unique
- ✓ Gel hydroalcoolique pour les moments où les lavabos ne seraient pas utilisables
- ✓ Lingettes désinfectantes virucides pour nettoyer certains objets quand cela est nécessaire

LE PORT DU MASQUE

Cf: Annexe 3

- **Porter un masque de protection est obligatoire pour tous les adultes présents à l'école dans les espaces clos et extérieurs.**
- Porter le masque est obligatoire pour toutes les personnes qui accompagnent un élève à l'école
- **Porter un masque de protection est obligatoire pour les enfants en école élémentaire (du CP au CM2) dans les espaces clos et extérieurs.**

- **Les masques des enfants seront fournis par la famille** : dans l'idéal un pour le matin et un pour l'après-midi. Pour les élèves mangeant à la cantine : le masque de l'après-midi sera mis dans un sachet plastique hermétique dans le cartable de l'enfant.
- Pendant les activités sportives encadrées, les enfants ne porteront pas de masque.

LA VENTILATION DES LOCAUX

L'aération est un geste qui doit maintenant être systématique et durer au moins 15 minutes à chaque fois. Les salles de classe et autres locaux occupés pendant la journée doivent être aérés toutes les deux heures soit:

- Le matin avant l'arrivée des élèves
- Pendant chaque récréation
- Au moment du déjeuner et le soir après la classe
- Pendant le nettoyage des locaux.

Les enseignants et personnels d'entretien doivent s'assurer quotidiennement du bon fonctionnement des fenêtres. Si l'aération ne pouvait être assurée, il conviendra de ne pas occuper cette salle.

HYGIENE A LA MAISON

Avant la classe, veiller à une parfaite hygiène de l'enfant

- Toilette complète
- Propreté vestimentaire
- Ongles coupés (les ongles longs sont de petits incubateurs qui gardent l'humidité et les microbes. Il faut les nettoyer avec une brosse ou les porter courts.)
- Lavage des mains avant le départ pour l'école
- Hygiène correcte du cartable et de son contenu

Lors du retour à la maison, il est fortement conseillé pour les enfants et le personnel de :

- Procéder à un lavage des mains minutieux.

3) L'accueil des élèves et de leurs familles à l'entrée de l'école

➤ Rôle essentiel des parents :

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel pour que tout se passe dans de bonnes conditions. Ils s'engagent, notamment, à :

- Expliquer et réitérer le respect des gestes barrières à leur enfant (expliquer comment tousser, **fournir les mouchoirs jetables**, se mettre à distance, le port du masque)
- Surveiller l'apparition de symptômes chez leur enfant avec **une prise de température quotidienne** avant qu'il ne parte à l'école (température doit être inférieure à 37,8°C)

- Ne pas se rendre à l'école en cas de maladie et/ou d'infection quelconque.
- Ne pas mettre leur enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève, dans la famille ou l'entourage de l'élève.

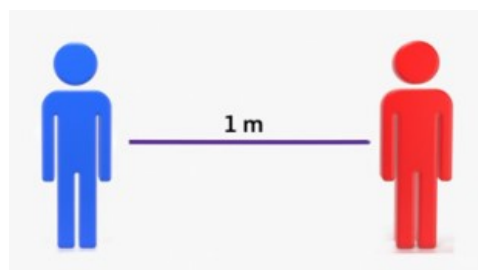
➤ Entrée et sortie des élèves :

Circulation des piétons devant l'école : sens unique de circulation (selon les flèches) pour respecter la distanciation sociale et éviter les croisements.

Les enfants se rendent à pieds à l'école et respectent le sens de circulation : aucune dépose sur la chaussée depuis une voiture ne sera admise.



➔ A l'extérieur, les parents et les enfants respectent les règles de distanciation sociale préconisées (plus d'un mètre entre les personnes) et les sens de circulation donnés sur les trottoirs de la rue Montaigne



➔ Tout regroupement de parents est à éviter.

➔ Il est **obligatoire pour les personnes accompagnant des enfants à l'école et pour l'enfant de porter un masque.** Elles protégeront le personnel éducatif et municipal et se protégeront également.

→ Il est conseillé aux élèves et aux parents de **ne pas faire le trajet à plusieurs** (sauf fratries ou personnes de la même famille) : **un seul parent accompagne les enfants à l'école.**

Les entrées et les sorties seront échelonnées au niveau de la grille pour limiter les croisements et le brassage des élèves : il est essentiel de respecter les horaires.

Entrées et sorties : Grille de l'école Rue Montaigne

	Entrées	Sorties
Matin	<u>Entre 8h20 et 8h30 :</u> CP – CE1 <u>Entre 8h30 et 8h40 :</u> CE2 - CM1 – CM2	<u>Entre 11h20 et 11h30 :</u> CP – CE1 <u>Entre 11h30 et 11h40 :</u> CE2 - CM1 – CM2
Après-midi	<u>Entre 13h20 – 13h30 :</u> Tous les élèves	<u>Entre 16h20 et 16h30 :</u> CP – CE1 <u>Entre 16h30 et 16h40 :</u> CE2 - CM1 – CM2

L'objectif étant d'éviter les croisements et de respecter la distanciation sociale, nous avons opté pour décaler les horaires d'entrée et de sortie.

L'entrée des fratries se fera à l'horaire du plus jeune des enfants.

La sortie des fratries se fera à l'horaire du plus vieux des enfants.

Pour déposer votre enfant :

- *1 seul parent par enfant*
- **les parents portent obligatoirement un masque**, se tiennent sur le trottoir les uns derrière les autres dans les sens de circulation indiqués en respectant les 1m de distance (cf : marquage au sol sur le trottoir) et attendent l'autorisation de l'enseignant(e) en poste à la grille pour avancer jusqu'à la grille au sein de la file d'attente organisée sur la voie publique.
- **aucun parent ne pourra entrer dans l'enceinte de l'école s'il ne porte pas un masque.**
- un enseignant à la grille accueille l'enfant et l'envoie vers l'enseignant du groupe.
- un agent municipal (agent technique ou animateur) ou un enseignant accueille l'enfant au bloc lavabo, vérifie l'application des gestes sanitaires et envoie l'enfant au sein de son groupe.
- l'enseignant est présent dans la cour sur l'ensemble de la plage horaire de l'entrée et prend en charge les enfants au fur et à mesure de leur envoi par l'agent municipal en faisant respecter la distanciation sociale : cf : marquage au sol
- **L'entrée des fratries se fera à l'horaire du plus jeune des enfants.**

Pour reprendre votre enfant :

- **1 seul parent par enfant** pour ceux qui souhaitent accompagner leur enfant ;
- **les parents portent obligatoirement le masque, se tiennent sur le trottoir les uns derrière les autres dans les sens de circulation indiqués en respectant les 1m de distance (cf : marquage au sol sur le trottoir) et attendent l'autorisation de l'enseignant(e) en poste à la grille pour avancer jusqu'à la grille** au sein de la file d'attente organisée sur la voie publique
- les sorties sont organisées par classe, l'enseignant accompagne sa classe jusqu'à la grille.
- **la sortie des fratries se fera à l'horaire du plus vieux des enfants.**

4) Les modalités d'accueil particulières dans les locaux l'école Montaigne

Organisation de l'espace classe

- Il doit être disposé de façon à conserver dans la mesure du possible les distances de sécurité d'un mètre, voire deux mètres quand cela est possible.
- Les déplacements en classe sont déconseillés et limités au strict nécessaire.
- Les manteaux et autres vêtements des enfants devront être adossés à leur chaise de bureau.

Matériel

- **Le matériel personnel doit être apporté par l'élève (trousse équipée, feutres, crayons, ardoise...) et conservé dans son sac.**
- **L'élève a un accès limité au matériel collectif : fournitures diverses (stylos, feutres ardoise...), ordinateurs, jeux de classe, bibliothèque.**
- **Les élèves ne s'échangent ni ne se prêtent aucun matériel.**
- **Dans les déplacements qui doivent demeurer exceptionnels en classe, l'élève devra veiller à ne pas s'approcher de ses camarades.**

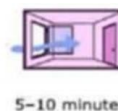
Déplacements dans l'école

- ➔ Lors de la mise en rang et des déplacements dans l'école, les élèves devront garder une distance entre eux et ne pas se toucher.
- ➔ Dans la mesure du possible, sauf mauvaises conditions météorologiques, **les portes resteront ouvertes.**
- ➔ Les élèves ne devront ni toucher les poignées de portes ni les rampes des escaliers.

- Un sens de circulation est mis en place dans l'escalier : à droite pour la montée, à droite pour la descente.
- Un sens est mis en place sur le palier du 1^{er} étage côté mur pour l'entrée en classe, côté balustrade pour la sortie de classe.

Récréations

- **Aération et ventilation des espaces** : Avant de quitter la classe, l'enseignant veillera à aérer la salle en grand en permettant une circulation de l'air la plus large possible.



- **Lavage des mains avant et après** : 1 enseignant en gestion/surveillance
- **Le port du masque est obligatoire pour tous** (enfants et adultes) dans la cour de récréation

Les récréations sont régulées selon le planning suivant :

Horaires de récréation

Groupe d'enseignement	1	2
Niveaux	CP/CE1	CE2/CM1/CM2
Enseignant(e)(s)	Mmes Dubois, Parissi et Dufrénoy M. Hémez et Martin	Mmes El Airech, Dandre, Gobeaux et Hautus
Horaires du matin	9h55 – 10h10	10h15-10h30
Horaires de l'après-midi (Passage aux toilettes puis récréation en classe)	15h -15h15	15h15-15h30

- ✓ Cette organisation limite le nombre d'élèves en jeu dans un espace donné
- ✓ Au moins 2 enseignants par zone assurent la sécurité et permettent la gestion d'éventuels accidents.
- ✓ Lors des déplacements, il faudra veiller à ce que les élèves ne se croisent pas. Par conséquent, les enseignants devront être très rigoureux sur leurs horaires de récréation. Ils emprunteront le chemin le plus direct pour se rendre en récréation et aux sanitaires.
- ✓ Dans la mesure du possible, il faudra demander aux élèves de ne toucher ni les poignées de portes ni les rampes des escaliers

- ✓ Les élèves limitent au maximum les contacts entre eux.
- ✓ Les bancs : les élèves peuvent les utiliser à deux chacun à une extrémité
- ✓ En cas de conditions climatiques inadaptées qui ne permettraient pas une sortie en extérieure, on organisera une récréation au sein de la classe.

Gestion des sanitaires : passage aux toilettes

- ✓ Les portes extérieures des toilettes devront rester ouvertes pour éviter de toucher les poignées.
- ✓ Les deux portes des toilettes seront maintenues ouvertes en permanence pour permettre une meilleure circulation.
- ✓ Le passage aux toilettes se fera comme à l'habitude en tout début de récréation.
 - ⚠ les élèves et les enseignants doivent se laver les mains après le passage aux toilettes.**
- ✓ Quand cela est possible assurer l'ouverture de fenêtres pendant l'occupation des sanitaires.
 - ⚠ les élèves et les enseignants doivent se laver les mains à la fin de la récréation avant le retour en classe.**
- ✓ Privilégier les essuie-mains papier à usage unique ou le séchage à l'air libre
- ✓ S'assurer régulièrement au cours de la journée de l'approvisionnement des consommables des toilettes : savon liquide, papier toilettes, essuie-mains à usage unique...
- ✓ S'assurer de l'évacuation de poubelles aussi souvent que nécessaire et au moins quotidienne.
- ✓ S'assurer du nettoyage des toilettes après chaque passage : entrées et sorties des élèves, après les récréations, avant et après le repas des élèves.

6) Les temps périscolaires

A suivre et à appliquer scrupuleusement par toute l'équipe d'animation en lien avec l'équipe éducative ...le tout dans une bienveillance irréprochable.

Les gestes à transmettre et à appliquer pour petits et grands

L'équipe devra se saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades pour petits et grands.



Se Laver très **régulièrement** les mains.



Utilisez un mouchoir à usage **unique** et le jeter dans une poubelle avec un sac.



Devra tousser ou éternuer dans le **coude** ou dans **un mouchoir**.



7) Conduites à tenir en cas de covid 19

Si un cas positif est décelé au sein d'un foyer, tous les membres de la famille vivant sous le même toit sont considérés comme cas contact et ne peuvent venir à l'école.

Tout enfant testé positif doit rester 10 jours chez lui tous les membres de sa famille vivant sous le même toit sont considérés comme cas contact.

Un cas positif dans une classe entraîne la fermeture de la classe pour 7 jours avec la mise en place des cours à distance durant cette période.

Nous vous demandons de nous prévenir au plus vite dès qu'un élève de l'école est positif à la COVID afin que nous puissions mettre en place les mesures adéquates.

Il n'est pas impossible qu'un enfant ou un personnel arrive à l'école en bonne santé et déclenche les symptômes pendant la journée. Il faut donc anticiper les problèmes pour y remédier efficacement et protéger les autres si cela survenait.

Le problème vient de la diversité des symptômes : fièvre ou non pour certains, toux ou non pour d'autres...

En cette période, nous serons obligés de considérer que l'apparition d'une toux subite ou de fièvre sont signes d'une infection au Covid (attention aux élèves allergiques).

Des campagnes préventives de tests salivaires sur autorisation parentale uniquement seront organisés régulièrement au sein de l'école pour détecter d'éventuels cas asymptomatiques.

Le protocole actuel est détaillé en annexes 1 et 2.

Protocole d'urgence :

- ➔ **Porter un masque FFP2 + gants** pour la personne en charge du malade
- ➔ **Donner un masque à l'élève** (prévoir mallette)
- ➔ **Isoler l'élève** (dans la salle rangement du matériel (prévoir chaise et table) : bâtiment administratif
- ➔ **Evacuer la classe** où la personne « infectée » était : placer les élèves dans une autre salle ou sous le préau ou dans le salon de travail selon la taille du groupe.
- ➔ **Parents à informer/ SAMU** si injoignable
- ➔ **Disposer d'un thermomètre frontal efficace**
- ➔ **S'il s'agit d'un adulte** (enseignants, auxiliaire de vie scolaire, personnel municipal ou d'animation) quitter l'école par ses propres moyens si son état le permet.

Procédure rappelée aux parents :

- ➔ **Appeler un médecin** avant de se rendre à son cabinet ou appeler le numéro de permanence de soins de la région.
- ➔ **Eviter les contacts.**
- ➔ **Si les symptômes s'aggravent** avec des difficultés respiratoires ou des signes d'étouffement, et au moindre doute, il faudra appeler le SAMU : 15 ou 112.

Prévenir :

- ➔ **L'Inspection**
- ➔ **La Mairie**
- ➔ **Les parents des autres élèves** ayant fréquentés le malade

Procédure de désinfection

Il ne faudra absolument pas retourner dans la salle contaminée avant d'avoir procédé à un nettoyage complet de la pièce et de l'avoir aérée.

Il faudra préciser au technicien de surface que la pièce est considérée comme contaminée pour qu'il puisse prendre ses précautions.

Annexe 1

PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT CHEZ UN ELEVE

1- En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un élève :

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc...

Conduite à tenir

- ✓ Isolement immédiat de l'élève avec un masque à l'infirmierie ou dans une pièce dédiée permettant la surveillance de l'élève dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des mesures barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- ✓ Prise de la température avec un thermomètre sans contact.
- ✓ Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les mesures barrières.
- ✓ Rappel par les responsables de l'école ou de l'établissement de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet.
- ✓ Prévenir le personnel de santé de l'éducation nationale référent pour l'aide à l'analyse des contacts de l'élève (cf annexe du plan ministériel Covid-19), depuis les 48h précédant le début des symptômes, selon les critères de Santé Publique France.
- ✓ Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires
- ✓ Nettoyage dans le cadre du protocole habituel par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.

En cas de test positif

- ✓ Information de la collectivité de rattachement et des services académiques par le responsable de l'établissement. Les services académiques définissent en lien avec les autorités sanitaires les modalités de dépistage des autres élèves et personnels. Des dépistages pourront être organisés au sein de l'école ou de l'établissement selon les modalités définies par les autorités sanitaires et académiques.
- ✓ La famille est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par un médecin ou un membre de l'équipe mobile locale COVID-19 pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée étant donné le contexte.
- ✓ Information des personnels et des parents des élèves ayant pu entrer en contact avec l'enfant malade selon le plan de communication défini par l'établissement.
- ✓ Tout cas positif dans une classe entraîne la fermeture de cette classe pour une durée de 7 jours et la mise en place de l'école à distance durant cette période.
- ✓ Tout enfant cas contact doit rester isolé à la maison et ne pas venir à l'école.
- ✓ Des campagnes préventives de tests salivaires seront organisées régulièrement sur autorisation parentale au sein de l'école.

Annexe 2

PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT CHEZ UN ADULTE

1- En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un adulte:

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc...

Conduite à tenir

- ✓ Isolement de l'adulte avec un masque dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des mesures barrières.
- ✓ Rappel par les responsables des établissements de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décide si un test de dépistage est nécessaire et donne un avis sur la reprise du travail.
- ✓ Nettoyage minutieux et désinfection par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.
- ✓ Poursuite stricte des mesures barrières.

En cas de test positif

- ✓ Information de la collectivité de rattachement et des services académiques par le responsable de l'établissement.
- ✓ Les services académiques définissent en lien avec les autorités sanitaires les modalités de dépistages des élèves et des personnels.
- ✓ Des dépistages pourront être organisés au sein de l'établissement selon les modalités définies par les autorités sanitaires.
- ✓ Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'enfant malade selon le plan de communication défini par l'établissement.

Protocole de nettoyage et de désinfection

Autorités compétentes de référence

Annexe 3

Le port du masque

Dans tous les cas le port d'un masque complète les gestes barrières mais ne les remplace pas. Le masque n'est efficace que s'il est associé à un lavage des mains fréquent à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique et en complément des gestes barrières.

Les masques utilisés doivent être **des masques à usage unique**, avec **une durée maximale d'usage de quatre heures**.

Il est Important de savoir utiliser et éliminer un masque correctement.

1. Se laver les mains 	2. Prendre un seul masque  Par sa partie centrale externe
3. Respecter le sens de pose 	4. Ne toucher que les extrémités des rubans 
5. Bien positionner le masque 	6. Ajuster la bande pour le nez   <i>Après avoir bien positionné votre masque, ne le touchez plus</i>

Lorsque l'on porte un masque, il faut éviter de le toucher ou de le déplacer. Si on touche un masque usagé ou après l'avoir retiré, il faut ensuite se laver les mains au savon ou au gel hydroalcoolique.

Pour enlever un masque, il faut se laver les mains auparavant puis le retirer par derrière (ne pas toucher le devant du masque). Ensuite, il faut le jeter immédiatement dans une poubelle fermée. Enfin, il faut se laver les mains au savon ou à l'aide d'une solution hydroalcoolique.

Annexe 4

Se laver les mai



Viens te laver les mains avec ...

HUGO, l'Escargot



et ses copains

CLEMENT Le Serpent



LEON Le Hérisson



HUBERT Le Pivert



BERTRAND l'Eléphant



JOJO et FREDO les crabes jumeaux



NICOLAS Le Koala



Mai 2008 M&J Mai 2011 - Réalisé par : Ango C. - Charbonneau B. - Florance M-C. - Mariani C. - Pôle Santé Publique Hygiène - N. Négrin

**Zones
fréquemment
oubliées**

Zones
souvent
oubliées



Paume

Zones
très
souvent
oubliées

Zones
très
souvent
oubliées



Dos

Zones
souvent
oubliées

